

MÉMOIRE

RECONNAÎTRE ET SOUTENIR LES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS COMME DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES ESSENTIELLES



FÉVRIER 2025

Préparé par

**XAVIER BORDELEAU
JON WEISZ**

Au nom des

**SCÈNES DE MUSIQUE
ALTERNATIVES DU QUÉBEC (LES
SMAQ)**

Déposé dans le cadre des

**CONSULTATIONS
PRÉBUDGÉTAIRES 2025-2026
DU MINISTÈRE DES FINANCES
DU QUÉBEC**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3

SOMMAIRE EXÉCUTIF 4

LES SCÈNES DE MUSIQUE
ALTERNATIVES DU
QUÉBEC 5

DES INFRASTRUCTURES
CULTURELLES
ESSENTIELLES
FRAGILISÉES 6

RECOMMANDATION #1 : 11

PRESSIONS
IMMOBILIÈRES 12

RECOMMANDATION #2 13

RECOMMANDATION #3 14

SOMMET DE LA
DIFFUSION
INDÉPENDANTE 15

RECOMMANDATIONS #4 16



1. INTRODUCTION

LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS, UN MAILLON ESSENTIEL DE L'ÉCOSYSTÈME CULTUREL QUÉBÉCOIS

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du Québec 2025-2026, Les Scènes de Musique Alternatives du Québec (SMAQ) soulignent l'urgence d'un soutien accru aux lieux de diffusion indépendants, des infrastructures essentielles au dynamisme culturel et économique de la province.

Alors que le Québec amorce une reprise économique, le budget 2025-2026 représente une occasion clé d'adopter des mesures structurantes pour assurer la pérennité de ces salles, qui accueillent 80 % des spectacles musicaux professionnels (SODEC) et offrent aux artistes émergents un tremplin indispensable.

Véritables vecteurs de découvrabilité, ces lieux permettent aux artistes québécois d'exister en dehors des circuits dominés par les grandes productions internationales. Pourtant, ils sont confrontés à une précarité croissante due à un sous-financement chronique, à la hausse des coûts d'exploitation et à une pression immobilière accrue.

UN FINANCEMENT STRUCTURANT POUR ASSURER LEUR PÉRENNITÉ

Dans ce mémoire, Les SMAQ formulent des recommandations concrètes pour que le prochain budget réponde aux besoins urgents du secteur, en tenant compte des défis économiques et des objectifs gouvernementaux en matière de développement culturel.

Il est impératif que ces salles soient reconnues comme des infrastructures culturelles essentielles et bénéficient d'un soutien adapté, à travers un financement structurant et des ajustements aux programmes existants.

Ce mémoire s'inscrit pleinement dans la démarche des consultations prébudgétaires et propose des pistes d'action viables afin que le budget 2025-2026 devienne un levier de consolidation pour un secteur clé du rayonnement culturel et économique du Québec.

DES RECOMMANDATIONS STRUCTURANTES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS

Afin de répondre aux défis structurels qui menacent l'avenir des lieux de diffusion indépendants, Les SMAQ présente quatre recommandations prioritaires :

1. RECONDUIRE ET RENFORCER LE PROGRAMME D'AIDE AUX LIEUX DE DIFFUSION DE LA SODEC

Garantir un financement adapté aux réalités des salles indépendantes en reconduisant l'enveloppe budgétaire de 1 M\$ alimentant le programme d'aide aux lieux de diffusion de la SODEC et portant à 4 M\$ annuellement et en prolongeant le programme pour cinq ans. Les lignes directrices du programme devront être assouplis, afin d'inclure une plus grande diversité de salles et de modèles d'affaires.

3. APPUYER UN PROJET DE REPRISE COLLECTIVE POUR PROTÉGER CES INFRASTRUCTURES CULTURELLES

Aider à la création d'un fonds d'acquisition et de préservation des salles indépendantes, en partenariat avec des bailleurs de fonds publics et privés, afin d'assurer leur pérennité face à la pression immobilière et à la spéculation foncière.

2. OUVRIR LE PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI) AUX LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS

Modifier les critères d'admissibilité pour inclure ces infrastructures essentielles et leur permettre d'accéder à des fonds pour la modernisation et l'acquisition d'équipements adaptés.

4. FINANCER UNE RENCONTRE DE LA DIFFUSION MUSICALE INDÉPENDANTE

Appuyer la tenue d'un événement structurant en 2025 pour rassembler les acteurs du secteur, structurer le dialogue entre le milieu culturel et les instances publiques et proposer des solutions pérennes pour assurer la vitalité de la diffusion musicale au Québec. Cela pourrait s'inscrire dans le projet de tables de concertation du Ministère de la Culture et de Communications du Québec.

Ces recommandations visent à **stabiliser et pérenniser les infrastructures de diffusion musicale, afin d'assurer un accès équitable aux artistes et aux publics à une offre culturelle diversifiée et accessible.**



LES SCÈNES DE MUSIQUE ALTERNATIVES DU QUÉBEC (LES SMAQ)

Fondée en 2018, l'association Les Scènes de Musique Alternatives du Québec (Les SMAQ) rassemble une **soixantaine** de lieux de diffusion indépendants répartis aux quatre coins du Québec, de l'**Espace Mandeville** à Drummondville au **Café Campus** à Montréal, en passant par la **Baleine Endiablée** dans la région du Kamouraska. Animée par la mission de défendre et soutenir les salles de spectacles indépendantes québécoises, Les SMAQ a su fédérer les voix d'un secteur autrefois fragmenté et sous-représenté.

Ancrée dans des valeurs de solidarité, de coopération et de diversité culturelle, l'association agit comme un levier stratégique pour assurer la pérennité des lieux de diffusion indépendants et préserver un écosystème culturel francophone dynamique au Québec.

AXES D'INTERVENTION

- **Représenter et défendre les intérêts des lieux de diffusion indépendants**, en œuvrant pour une répartition équitable des aides gouvernementales et une réglementation mieux adaptée aux réalités du secteur.
- **Encourager la collaboration et le soutien entre les lieux de diffusion indépendants**, en facilitant l'entraide, la mise en réseau et la création de partenariats stratégiques avec d'autres acteurs culturels.
- **Développer des outils et des formations pour professionnaliser le secteur**, en proposant des formations adaptées aux besoins des exploitants, ainsi que des ressources et outils de gestion pour améliorer les pratiques des membres.
- **Valoriser l'impact culturel et économique des lieux de diffusion**, en mettant en lumière leur rôle structurant dans leurs communautés et leur importance pour les artistes, les travailleurs culturels et l'économie locale.

2. DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES ESSENTIELLES FRAGILISÉES

Les lieux de diffusion indépendants forment l'épine dorsale de l'écosystème musical québécois, accueillant plus de 80 % des spectacles musicaux professionnels en salle et offrant aux artistes émergents un tremplin essentiel pour structurer leur carrière. Contrairement aux grandes salles et festivals, qui misent sur des artistes établis pour assurer leur rentabilité, ces espaces favorisent l'expérimentation, la diversité musicale et la proximité avec les publics, jouant un rôle clé dans le renouvellement artistique et la découvrabilité des talents d'ici. Pourtant, malgré leur apport crucial, ils font face à une précarité croissante, menacés par un sous-financement chronique, des coûts d'exploitation en hausse et une pression immobilière accrue.

2.1 UNE TRANSFORMATION DU MARCHÉ MUSICAL QUI REPOSITIONNE LES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS

UN ÉCOSYSTÈME EN MUTATION ET UNE OFFRE MUSICALE EN EXPLOSION

L'industrie musicale québécoise a connu une mutation profonde au cours des dernières décennies, marquée par une explosion de l'offre musicale, une fragmentation accrue des publics et une évolution rapide des modes de consommation.

L'essor des **technologies numériques** et la **démocratisation des outils de production** ont facilité l'autoproduction musicale, permettant à un plus grand nombre d'artistes de créer et de diffuser leur musique. Entre 2013 et 2023, le nombre d'albums québécois a augmenté de **210%** (CCMM, 2024).

Cependant, cette augmentation massive de l'offre n'a pas été suivie d'une croissance proportionnelle de la demande. Entre 2004 et 2022, le nombre de spectacles a bondi de **60 %**, alors que la population québécoise n'a crû que de **17 %** sur la même période (CCMM, 2024). Cette dissociation a entraîné une **atomisation des représentations**, avec des spectacles plus nombreux, mais de plus petite envergure.

Parallèlement, la consommation musicale s'est transformée avec l'essor du *streaming* et des **algorithmes de recommandation**, qui influencent désormais la découvrabilité des artistes.

Or, ces algorithmes ne tiennent pas compte de la géographie locale et favorisent avant tout les productions les plus rentables sur le marché global.

- En 2023, la musique québécoise ne représentait que **7 %** des écoutes en streaming au Québec (CCMM, 2024).
- Avec l'usage croissant des playlists automatiques, les auditeurs ne savent pas toujours ce qu'ils écoutent, rendant plus difficile le suivi et la fidélisation des artistes

Dans ce contexte où les artistes émergents ont de moins en moins de leviers pour se faire connaître via les plateformes numériques, les lieux de diffusion indépendants offrent une alternative essentielle.

2.1 UNE TRANSFORMATION DU MARCHÉ MUSICAL QUI REPOSITIONNE LES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS (SUITE)

LES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS, DES INCUBATEURS CULTURELS ADAPTÉS AUX NOUVELLES RÉALITÉS MUSICALES

Face à cette transformation de l'industrie musicale, les lieux de diffusion indépendants ne sont pas de simples espaces de spectacle, mais des infrastructures culturelles essentielles.

Contrairement aux grandes salles, dont la programmation est souvent dictée par la rentabilité et la billetterie, les salles indépendantes s'adaptent aux nouvelles dynamiques du marché et offrent aux artistes un tremplin vers leur public.

- Elles permettent aux artistes émergents de bâtir un auditoire loyal, avant d'accéder aux grandes scènes et festivals.
- Elles sont alignées avec l'évolution de la consommation musicale, où les artistes rassemblent des publics de niche passionnés plutôt que de viser un modèle de spectacles à grand déploiement.
- Elles favorisent une diffusion plus souple et diversifiée, offrant une vitrine à des genres musicaux variés qui échappent aux grandes productions commerciales.

UN VECTEUR D'INNOVATION ET DE DIVERSITÉ ARTISTIQUE

Véritables incubateurs culturels, les salles indépendantes jouent un rôle clé dans l'expérimentation artistique et le renouvellement des pratiques musicales.

- Elles permettent la création de projets audacieux, souvent à la croisée de la musique, des arts visuels et de la performance.
- Elles favorisent l'innovation artistique, en poussant les artistes à imaginer des expériences uniques pour se démarquer.
- Elles offrent une alternative aux modèles de diffusion dominants, évitant l'uniformisation de l'offre culturelle et garantissant une scène musicale québécoise riche et diversifiée.

Dans un marché où la concurrence est exacerbée par la saturation de l'offre et l'impact des algorithmes, ces lieux encouragent une approche plus immersive et personnalisée, où la découverte musicale passe par une rencontre directe avec les artistes et leur univers.

Elles constituent ainsi l'épine dorsale d'un réseau de tournée adapté aux nouvelles réalités du marché musical, où la proximité et l'expérimentation remplacent les stratégies traditionnelles de promotion de masse.

2.1 UNE TRANSFORMATION DU MARCHÉ MUSICAL QUI REPOSITIONNE LES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS (SUITE)

UNE RELATION DIRECTE AVEC LE PUBLIC, ESSENTIELLE À LA DÉCOUVRABILITÉ ET À LA FIDÉLISATION

Les lieux de diffusion indépendants ne sont pas seulement des espaces de diffusion, ils sont aussi des lieux de connexion entre les artistes et leur public. Contrairement aux grandes salles, où la relation est souvent distancée, ces espaces offrent une expérience immersive et interactive qui renforce l'engagement du public.

Les chiffres illustrent bien leur importance :

- **61 % des 21 à 25 ans** expriment un intérêt pour des événements favorisant l'**interaction** et l'**exploration culturelle** (CCMM, 2024).
- Une étude du Groupe de travail en fréquentation des arts de la scène (GTFAS, 2024) révèle que les spectateurs assidus – ceux qui assistent à plus de 20 spectacles par année – bien que représentant seulement **6 % de la population québécoise**, sont responsables de **67 %** de la baisse globale de fréquentation.

Ces chiffres montrent l'importance stratégique des salles indépendantes pour maintenir une pratique culturelle régulière et former un auditoire captif. En offrant une expérience musicale intime et immersive, ces lieux répondent à la quête d'authenticité du public et favorisent un engagement durable.

Un spectateur ayant vécu une expérience marquante en salle est plus enclin à :

- **Suivre un artiste sur le long terme.**
- **Acheter ses albums et sa marchandise.**
- **Assister à ses prochains concerts.**

Ce modèle de fidélisation repose sur une relation de proximité et d'échange, un élément crucial dans un contexte où l'attention des publics est de plus en plus sollicitée par l'offre numérique.

UN MAILLON ESSENTIEL DE LA VITALITÉ CULTURELLE QUÉBÉCOISE

En assurant une découvrabilité physique complémentaire aux plateformes numériques, en offrant un espace de diversité et d'innovation, et en consolidant une relation directe entre les artistes et leur public, les lieux de diffusion indépendants sont bien plus que de simples salles de spectacle : ils sont des moteurs culturels et économiques.

Sans eux, la scène musicale québécoise serait privée d'un réseau essentiel à son dynamisme, sa diversité et sa pérennité.

Dans ce contexte, leur reconnaissance en tant qu'infrastructures culturelles essentielles et l'adoption de mesures pour assurer leur pérennité sont des impératifs pour le maintien d'un écosystème culturel riche et accessible.



2.2 DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES NÉGLIGÉES

Les lieux de diffusion indépendants jouent un rôle essentiel dans l'économie locale et le développement du secteur musical. En 2023, l'industrie canadienne de la musique sur scène a généré 10,92 milliards de dollars en produit intérieur brut (PIB) et soutenu plus de 101 640 emplois, illustrant l'importance du secteur (CLMA, 2025).

Contrairement aux grandes tournées internationales, dont les profits quittent souvent le pays, ces salles assurent une redistribution locale des revenus en attirant des spectateurs qui dynamisent les commerces environnants tels que restaurants, bars et hôtels. En 2023, les concerts et festivals au Canada ont attiré environ 19,69 millions de touristes, renforçant ainsi l'attractivité des villes et leurs retombées économiques (CLMA, 2025).

En plus de stimuler l'économie locale, elles représentent une source de revenus incontournable pour les artistes, alors que les revenus du streaming et des ventes physiques restent insuffisants. La tournée génèrent **75 % des revenus des artistes**, soulignant leur importance stratégique dans l'écosystème musical (Krueger, 2019).

Au-delà de leur fonction culturelle, ces salles sont aussi des incubateurs de talents et des lieux de formation pour les techniciens, éclairagistes et travailleurs du spectacle, assurant le renouvellement de la main-d'œuvre spécialisée.

2.3 UN SOUS-FINANCEMENT CHRONIQUE

Les lieux de diffusion indépendants forment le premier maillon de la chaîne culturelle québécoise, accueillant la majorité des spectacles professionnels et offrant un tremplin aux artistes émergents. Pourtant, ces infrastructures essentielles ont été historiquement exclues des principaux mécanismes de soutien, ce qui fragilise leur viabilité à long terme.

UNE DISTRIBUTION DES FONDS QUI PERPÉTUE LES INÉGALITÉS

Le financement public repose sur une répartition inégale favorisant les grandes institutions et les événements majeurs. Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) les exclut des aides aux arts vivants.

Même les avancées récentes, comme le programme d'aide aux lieux de diffusion de la SODEC, demeurent insuffisantes. En 2023-2024, avec un budget de 1 million \$ (0,7 % du budget total de l'organisme), le programme est sous-financé. Seulement 18 lieux sont aidés. De plus, sur 14 salles indépendantes montréalaises ayant appliqué au programme, seulement 2 ont obtenu un financement, démontrant l'incapacité des programmes actuels à répondre aux besoins des lieux du métropole.

DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES À RECONNAÎTRE ET À SOUTENIR

Alors que les institutions bien établies bénéficient de financements récurrents, les salles indépendantes doivent s'appuyer sur des revenus autonomes de plus en plus fragiles. En trois ans, leurs **coûts d'exploitation** ont augmenté de **40 %**, notamment en raison de la hausse des frais de production, des taxes commerciales et des coûts de main-d'œuvre.

Un engagement clair du gouvernement est nécessaire pour garantir une équité financière pour les structures qui permettent à la création de se déployer librement. Il est temps de reconnaître les lieux de diffusion indépendants comme des infrastructures culturelles essentielles, méritant un soutien à la hauteur de leur contribution à la culture québécoise.

RECOMMANDATION #1 : RECONDUIRE ET AUGMENTER L'ENVELOPPE D'AIDE AUX LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS DE 1 M\$ À 4 M\$

Le programme d'aide aux lieux de diffusion de la SODEC, avec son enveloppe actuelle de 1 M\$ par année, ne répond pas aux besoins croissants des lieux de diffusion indépendants, qui assurent 80 % des spectacles musicaux professionnels au Québec. Malgré leur rôle central dans la diversité et la découvrabilité des artistes, ces infrastructures font face à une hausse des coûts d'exploitation et un manque de soutien structurel qui menacent leur viabilité.

Les SMAQ recommandent donc de reconduire et d'augmenter cette enveloppe à 4 M\$ annuellement sur cinq ans, afin de stabiliser le secteur et de mieux refléter son impact sur la diffusion musicale québécoise.

Cette hausse permettrait de :

- Soutenir un plus grand nombre de salles et assurer leur stabilité financière;
- Augmenter les montants octroyés aux salles soutenues;
- Garantir l'accessibilité des artistes émergents et indépendants aux infrastructures de diffusion;
- Répondre aux hausses de coûts d'exploitation qui menacent la viabilité des salles.

Cette bonification doit être accompagnée d'une révision des critères d'admissibilité pour mieux refléter les réalités des salles indépendantes et assurer un soutien mieux ciblé.

L'augmentation du soutien financier aux lieux de diffusion indépendants est une mesure essentielle pour assurer leur pérennité et maintenir un écosystème musical dynamique et accessible au Québec.

3. UNE PRESSION IMMOBILIÈRE GRANDISSANTE

L'un des plus grands défis des lieux de diffusion indépendants québécois est l'accès à des infrastructures pérennes. La spéculation immobilière et la hausse des loyers représentent une menace directe à la viabilité de ces lieux.

Hausse des loyers et précarité des exploitants

- **70 % des membres des SMAQ sont locataires**, freinant ainsi les exploitant.es à investir dans les infrastructures du lieu, mais également à avoir une prévisibilité moindre de leurs opérations.
- Lors des trois dernières années, plusieurs membres des SMAQ ont témoigné **d'hausses de leur loyer commercial allant de 25% à 50% lors du renouvellement de bail**.

Gentrification et transformation des espaces culturels

- L'attrait des quartiers dynamiques pousse les promoteurs immobiliers à y développer des logements résidentiels à forte valeur ajoutée, **réduisant le nombre d'espaces dédiés à la diffusion culturelle et accentuant les enjeux de cohabitation** avec les résidents.
- La crise du logement accentue cette pression, certains propriétaires voyant un intérêt économique à convertir des espaces culturels en résidences.

Absence de mécanismes de soutien à l'immobilisation

- Contrairement à d'autres infrastructures culturelles, les lieux de diffusion indépendants ne sont admissibles à aucun programme de soutien à l'immobilisation.
- La plupart étant sous l'aile de la SODEC, ils sont exclus du Programme d'aide à l'immobilisation (PAI) du Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Cette absence de soutien empêche l'acquisition, la rénovation et la sécurisation des infrastructures, condamnant ces salles à une précarité locative persistante.

Conséquences de la disparition des salles indépendantes sur le maillage culturel et territorial

- **Affaiblissement du maillage territorial et de la diversité culturelle** : Les salles indépendantes assurent une présence culturelle essentielle sur l'ensemble du territoire québécois, bien au-delà des grands centres. Leur disparition réduit l'accessibilité des artistes aux scènes locales, limitant la diversité musicale et appauvrissant l'offre culturelle de plusieurs régions.
- **Déclin de la vie communautaire et de la cohésion sociale** : Ces salles sont des espaces de rencontre qui dynamisent les quartiers et favorisent un sentiment d'appartenance. Leur fermeture entraîne une perte d'espaces culturels de proximité, affaiblissant les liens entre les résidents et réduisant les occasions de rassembler les communautés autour de la culture.
- **Impact économique négatif sur les quartiers culturels** : L'absence de ces lieux affecte directement l'attractivité et l'économie des quartiers culturels. Moins de spectacles signifie une perte d'emplois, une baisse de l'achalandage des commerces locaux et une diminution du rayonnement de ces secteurs, autrefois animés par une activité culturelle constante.

RECOMMANDATION #2 : OUVRIR LE PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS (PAI) AUX LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS ET AUGMENTER SON ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Le Programme d'aide aux immobilisations (PAI) du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) finance l'acquisition, la rénovation et la modernisation des infrastructures culturelles, mais exclut actuellement les lieux de diffusion indépendants affiliés à la SODEC.

L'intégration des lieux de diffusion indépendants au PAI leur permettrait de sécuriser leurs espaces, d'investir dans leur maintien et d'éviter que ces infrastructures essentielles ne disparaissent sous la pression immobilière. Toutefois, cette mesure nécessitera une augmentation de l'enveloppe budgétaire du PAI, afin que l'intégration de ces nouveaux bénéficiaires ne se fasse pas au détriment des infrastructures culturelles déjà financées par le programme.

Mise en oeuvre de la recommandation :

- Modifier les critères d'admissibilité du PAI pour inclure les lieux de diffusion indépendants affiliés à la SODEC.
- Augmenter l'enveloppe budgétaire du programme afin de garantir un financement suffisant pour l'ensemble des infrastructures culturelles admissibles.

En assurant aux lieux de diffusion indépendants un accès équitable aux ressources nécessaires pour acquérir, rénover et sécuriser leurs infrastructures, cette mesure contribuerait à renforcer leur rôle essentiel dans le maillage culturel québécois et à protéger durablement la vitalité des quartiers culturels.

RECOMMANDATION #3 : FINANCER UNE FIDUCIE FONCIÈRE CULTURELLE POUR PROTÉGER LES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS

Les SMAQ recommandent la création d'une fiducie foncière culturelle, qui aurait pour mission d'acquérir, préserver et gérer des bâtiments abritant des salles de spectacle indépendantes. Ce modèle, inspiré de bonnes pratiques internationales et des expériences québécoises en économie sociale, permettrait de garantir que ces espaces restent dédiés à la diffusion culturelle, même en cas de changement d'exploitant.

Dans un premier temps, les SMAQ demandent un financement pour une étude de faisabilité, afin de structurer le projet et d'en assurer la viabilité.

Mise en œuvre de la recommandation

- Réaliser une **étude de faisabilité** afin de :
 - Analyser les modèles de fiducies foncières culturelles existants et identifier l'approche la plus adaptée au Québec.
 - Déterminer les mécanismes financiers nécessaires pour garantir la viabilité du projet (combinaison de financements publics, contributions privées et partenariats communautaires).
 - Établir un cadre légal et réglementaire permettant de sécuriser la vocation culturelle des lieux, notamment via l'introduction d'un bail culturel de 25 ans garantissant que ces espaces demeurent dédiés à la diffusion musicale.
- Financer la en place d'une **fiducie foncière culturelle**, qui permettra de :
 - Retirer ces infrastructures du marché immobilier spéculatif, empêchant leur transformation en résidences privées ou bureaux.
 - Faciliter l'accès à la propriété pour les salles indépendantes, en mutualisant la gestion immobilière et en offrant un cadre juridique stable.
 - Stabiliser les coûts d'exploitation des salles, en les protégeant des hausses de loyers excessives et des décisions arbitraires des propriétaires privés.
 - Réduire les conflits de voisinage en contrôlant les usages des espaces avoisinants.

4. UN SOMMET POUR STRUCTURER L'AVENIR DE LA DIFFUSION MUSICALE INDÉPENDANTE

Un secteur en crise qui doit se structurer collectivement

Les salles de spectacle indépendantes sont essentielles à la diffusion musicale au Québec, offrant aux artistes un accès au public et dynamisant les quartiers culturels. Pourtant, leur précarité grandissante met en péril leur existence, limitant la diversité musicale et l'accessibilité aux scènes québécoises.

Face aux défis structurels – sous-financement, pression immobilière, absence de coordination des tournées – une réponse concertée est nécessaire. Un espace structuré de dialogue est essentiel pour identifier des solutions durables et mieux coordonner les efforts du secteur.

Le besoin d'un espace de concertation structuré

Alors que plusieurs secteurs culturels bénéficient de forums de consultation, la diffusion musicale indépendante demeure sans cadre formel. Le Ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, a amorcé une réflexion avec des tables de concertation et des groupes de travail sectoriels, mais ces efforts doivent être renforcés.

Les SMAQ proposent la création du Sommet de la diffusion musicale indépendante, rassemblant les salles, artistes, producteurs, municipalités et gouvernement pour structurer le dialogue et trouver des solutions adaptées aux nouvelles réalités du secteur.

Les enjeux prioritaires

Le Sommet permettra d'aborder les principaux freins au développement du secteur :

- La baisse de fréquentation et les défis de la découvrabilité.
- Le manque de coordination des tournées, nuisant à l'accessibilité des artistes aux scènes québécoises.
- La concentration du marché, limitant la diversité et l'indépendance des diffuseurs.
- Les défis réglementaires liés au bruit et à la cohabitation urbaine.

Un sommet tourné vers l'action

Plus qu'un simple événement, le Sommet marquera le point de départ d'actions concrètes, évitant une dépendance aux aides ponctuelles. Il visera à structurer des solutions sectorielles durables, renforçant l'autonomie du secteur et son intégration aux politiques culturelles et économiques.

Une industrie en mutation qui doit s'adapter

L'essor de l'autoproduction et des technologies numériques a profondément transformé la production musicale, permettant aux artistes de s'affranchir des modèles traditionnels (Nordicity, 2023). Cette évolution a stimulé de nouvelles approches en gestion et en diffusion, exigeant une adaptation des modèles actuels.

Le Sommet explorera ces transformations et leurs impacts sur la diffusion musicale, afin d'aligner le développement du secteur avec ces nouvelles réalités.

RECOMMANDATION #4 : FINANCER LE SOMMET DE LA DIFFUSION MUSICALE INDÉPENDANTE

Le Sommet de la diffusion musicale indépendante vise à outiller le secteur pour qu'il développe ses propres solutions durables aux défis structurels qui freinent son développement. Plutôt que de dépendre d'aides ponctuelles, cet événement permettra aux acteurs du milieu de structurer des initiatives à long terme et de renforcer leur autonomie.

Ce Sommet sera un espace de travail collaboratif, axé sur l'action et la mise en œuvre de solutions concrètes en matière de financement, de diffusion et de développement des infrastructures.

Les objectifs du Sommet

- Structurer un dialogue sectoriel entre salles, artistes et producteurs.
- Développer des stratégies concertées pour stabiliser le réseau des lieux de diffusion.
- Encourager la mutualisation des ressources et l'innovation en gestion et en financement.
- Créer un comité de suivi, chargé de mettre en œuvre les initiatives discutées et d'assurer leur suivi à long terme.

Mise en œuvre de la recommandation

Les SMAQ recommandent que le gouvernement finance ce Sommet au cours de l'année fiscale 2025-2026, avec un événement principal en 2026.

Les actions prévues incluent :

- Panels et discussions thématiques sur les meilleures pratiques et enjeux clés (financement, tournées, réglementation, pression immobilière).
- Ateliers de co-création, impliquant des experts en gestion culturelle et en développement économique.
- Sessions de concertation et réseautage, facilitant les collaborations au sein du secteur.
- Mise en place d'un comité de suivi, responsable de la mise en œuvre des initiatives élaborées.

Ce Sommet ne sera pas une fin en soi, mais un point de départ vers des actions concrètes et durables. Il s'inscrit dans une démarche proactive, où le secteur prend en main sa structuration et son développement, avec l'appui des instances gouvernementales et partenaires culturels.